



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la DYLE-GETTE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Dégrèvement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

Intercommunale du Brabant Wallon

Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :

La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par dérogation pour délivrance de copie conforme,

Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoit LUTGEN **Elio DI RUPO**

Feuille n° 17/24 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)

habitat ou équipements communautaires

aménagement officiel

toilette

activités industrielles ou artisanales

de moins de 2.000 EH (Ib) :

habitat ou équipements communautaires

aménagement officiel

toilette

activités industrielles ou artisanales

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) :

habitat ou équipements communautaires

aménagement officiel

toilette

activités industrielles ou artisanales

Assainissement autonome communal (Iib) :

habitat ou équipements communautaires

aménagement officiel

toilette

activités industrielles ou artisanales

Assainissement transitoire (III) :

habitat ou équipements communautaires

aménagement officiel

toilette

activités industrielles ou artisanales

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) : PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant

adjugé ou en construction

à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover

Fosse ou aqueduc transportant des eaux usées

Eau de surface ayant fonction de collecteur

Canalisation spécifique en assainissement autonome

Canalisation d'eau claire existante

Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station publique

existante

adjugée ou en construction

à réaliser

Station à statut particulier

privée

à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES

Dégrèvement - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant

adjugé ou en construction

à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 17/06/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia)

Prévention éloignée (Ib)

Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)

Navigable

1^{ère} catégorie

2^{ème} catégorie

3^{ème} catégorie

non classé

Cours voûtés

Zone de baignade (Mise à jour : 14/06/2004)

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)

Nature 2000

Limite naturelle :

Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGLTLP

Plan de secteur (Mise à jour : 29/10/2004)

Les zones où s'opèrent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.

Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'inscrivent en noir sur le plan de secteur.

L'attribution de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/07/2005)

40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes méthodes.

Autorisation de reproduction : convention TS 0334

Origine des données cartographiques : MFW-DGRNE - MFW-DGLTLP - IGN

Traitement des données : OEA et SPGE

